

République Française

Département de l'Ariège

*Commune de
Ferrières sur Ariège*

Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu le :

***Vendredi 10 juillet 2020 à 17h
Salle des Fêtes***

Ordre du Jour :

- Remboursement anticipé du prêt relais (Cœur de village),
- Reprise de provisions et admission en non-valeur de loyers impayés à la commune,
- Attribution des subventions,
- Amortissement de la subvention d'équipement versée au SIVE et des travaux d'éclairage réalisés aux tennis,
- Vote des tarifs communaux,
- Autorisation permanente de poursuite pour le Trésorier Pays de Foix,
- Vote du Budget primitif 2020,
- Questions diverses.

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

A FERRIERES SUR ARIEGE le - 6 JUIL. 2020

**Le Maire,
Paul HOYER**



Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Présents : BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CASSAN Jean, CASTROVIEJO Gilles, DE TAPIA Karine, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, HUBERT Jacques, MENDEZ Franck, RIU Katia, RODRIGO Jean-François, SURCIN Valérie.

Procuration : de CABALLERO Alain à DE TAPIA Karine, de GRAZILLIER Marie-José à HOYER Paul.

Absents excusés : CABALLERO Alain, GRAZILLIER Marie-José.

Secrétaire de séance : BORDEAU Enguerrand.

Date de la convocation : le 6 juillet 2020.

OBJET :
REMBOURSEMENT ANTICIPE DU PRET RELAIS DE 125 000 €
LA BANQUE POSTALE POUR LE FINANCEMENT DU PROJET
DE REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLAGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour les besoins de financement de l'opération de requalification du cœur de village, le Conseil Municipal avait décidé de recourir à un prêt relais d'un montant de **125 000 €** (cent vingt-cinq mille euros) par délibération n°2018/23 du 29 mars 2018. Ce prêt, contracté sur trois ans était destiné au financement de l'aménagement du centre bourg dans l'attente de la perception des subventions d'investissement (État, Département, Région) et du Fond de Compensation de la T.V.A.

Monsieur le Maire rappelle également au Conseil Municipal que le versement des montants des subventions attribuées et la gestion saine et équilibrée du projet avaient permis d'effectuer un premier remboursement anticipé d'un montant de 84 000 € (quatre-vingt-quatre mille euros) sur le budget 2019 (délibération n°2019/20).

Monsieur le Maire propose de solder ce prêt en effectuant un dernier remboursement anticipé à hauteur de 41 000€ (quarante et un mille euros), aux conditions énoncées dans le contrat, soit à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 35 jours calendaires.

Le Conseil Municipal après avoir ouï la proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de procéder au solde du prêt relais par un remboursement anticipé à hauteur de 41 000€ (quarante et un mille euros), aux conditions énoncées dans le contrat, soit à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 35 jours calendaires.

DIT que les crédits nécessaires au solde anticipé de cet emprunt sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte le:

Après dépôt en préfecture le:

Après publication ou notification le :

19 AOUT 2020

19 AOUT 2020

Le Maire,
Paul HOYER



Département de l'Ariège
Commune de **FERRIERES SUR ARIEGE**
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Présents : BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CASSAN Jean, CASTROVIEJO Gilles, DE TAPIA Karine, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, HUBERT Jacques, MENDEZ Franck, RIU Katia, RODRIGO Jean-François, SURCIN Valérie.

Procuration : de CABALLERO Alain à DE TAPIA Karine, de GRAZILLIER Marie-José à HOYER Paul.

Absents excusés : CABALLERO Alain, GRAZILLIER Marie-José.

Secrétaire de séance : BORDEAU Enguerrand.

Date de la convocation : le 6 juillet 2020.

OBJET :
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions 2020 aux associations qui en ont fait la demande ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer des subventions municipales telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020	VOTES
ACCA FERRIERES	300,00 €	250 €	A l'unanimité
ANIM 236 TRAIL DU QUARTZ	400,00 €	Pas de demande-	-----
A'PARENTS (PARENTS D'ELEVES)	400,00 €	Pas de demande	-----
ASSOCIATION CULTURELLE FERRIEROISE	6 000,00 €	Pas de demande	-----
COMITE DES FÊTES	8 000,00 €	10 000 €	A l'unanimité
LA MAISON DES LYCEENS L.P JEAN DURROUX	350,00 €	300 €	A la majorité
LES AMIS DU CAPITOLE	150,00 €	Pas de demande	-----
PASSION GUITARE	0,00 €	4 800 €	A l'unanimité
UNION DES PARACHUTISTES	150,00 €	150 €	A l'unanimité
CROIX ROUGE	100,00 €	Pas de demande	-----
INFORMATIONS ADDICTIONS	150,00 €	150 €	A l'unanimité
RESTAURANT DU CŒUR	600,00 €	600€	A l'unanimité
SECOURS POPULAIRE	200,00 €	Pas de demande	-----
TOTAL	16 800,00 €	16 250 €	

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité, **19 AOUT 2020**

Le caractère exécutoire de cet acte le:

Après dépôt en préfecture le :

Après publication ou notification le :

19 AOUT 2020

Le Maire,
Paul HOYER



Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Présents : BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CASSAN Jean, CASTROVIEJO Gilles, DE TAPIA Karine, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, HUBERT Jacques, MENDEZ Franck, RIU Katia, RODRIGO Jean-François, SURCIN Valérie.

Procuration : de CABALLERO Alain à DE TAPIA Karine, de GRAZILLIER Marie-José à HOYER Paul.

Absents excusés : CABALLERO Alain, GRAZILLIER Marie-José.

Secrétaire de séance : BORDEAU Enguerrand.

Date de la convocation : le 6 juillet 2020.

OBJET :
**AMORTISSEMENTS 2020 : SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2019
VERSEE AU SIVE FERRIERES-PRAYOLS / TRAVAUX D'ECLAIRAGE
DES COURS DE TENNIS 2018**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°2019/27 du 25 juin 2019, la commune a décidé du versement au SIVE Ferrières-Prayols, une subvention d'équipement d'un montant de 14 000 € (quatorze mille euros) prise sur le budget 2019, pour la réalisation de travaux de mise aux normes de sécurité et de peinture. Cette subvention a été payée par mandat administratif n°587/2019.

Monsieur le Maire rappelle également au Conseil Municipal que par délibération 2017/49 du 13 novembre 2017, la commune avait engagé la rénovation de l'éclairage du cours de tennis pour un montant de 9 126,46 € (neuf mille cent-vingt-six euros et quarante-six centimes). Ces travaux ont été réalisés par le SDE09 avec une participation financière du fond de concours du SDE09 et payés par mandat administratif n°32/2018.

Ces dépenses doivent être amorties sur le budget 2020 par l'émission de mandats en fonctionnement au chapitre 042 et de titre en investissement au chapitre 040.

Le Conseil Municipal après avoir ouï la proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'amortir sur le budget 2020 aux comptes 042 et 040 :

- la subvention d'équipement versée au SIVE Ferrières-Prayols, d'un montant de 14 000€ (quatorze mille euros) prise sur le budget 2019 et payée par mandat administratif n°587/2019,
- les travaux de rénovation de l'éclairage du cours de tennis pour un montant de 9 126,46€ (neuf mille cent-vingt-six euros et quarante-six centimes), payés sur le budget 2018 par mandat administratif n°32/2018,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours de la commune.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

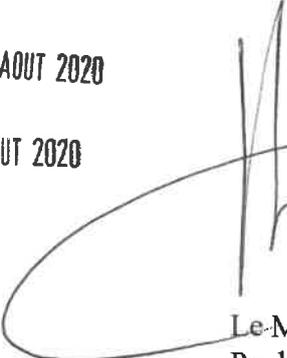
Le caractère exécutoire de cet acte le :

Après dépôt en préfecture le :

Après publication ou notification le :

20 AOUT 2020

20 AOUT 2020



Le Maire,
Paul HOYER

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
 09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Présents : BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CASSAN Jean, CASTROVIEJO Gilles, DE TAPIA Karine, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, HUBERT Jacques, MENDEZ Franck, RIU Katia, RODRIGO Jean-François, SURCIN Valérie.

Procuration : de CABALLERO Alain à DE TAPIA Karine, de GRAZILLIER Marie-José à HOYER Paul.

Absents excusés : CABALLERO Alain, GRAZILLIER Marie-José.

Secrétaire de séance : BORDEAU Enguerrand.

Date de la convocation : le 6 juillet 2020.

OBJET :
REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs communaux tels que présentés ci-dessous :

1) LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE DU FOYER RURAL :

Caution : 800 € par location

Location salle polyvalente	1 jour de location	2 jours de location	3 jours de location	Nettoyage de la salle
Tarifs résidents à Ferrières	150 € TTC	220 € TTC	270 € TTC	Inclus dans le tarif
Tarifs non-résidents à Ferrières	200 € TTC	300 € TTC	350 € TTC	Inclus dans le tarif

Adoptés à l'unanimité.

2) LOCATION DE LA SALLE DE REUNION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : 20 € de l'heure.

Adopté à l'unanimité.

3) CIMETIERE :

Concessions : 50 € TTC le m², pour 30 ans.

- Concessions de 2 x 3 m = 6m² soit 300 € pour 30 ans
- Concessions de 1,5 x 2m = 3 m² soit 150 € pour 30 ans

Adoptés à l'unanimité.

Colombarium : Monsieur le Maire propose de baisser le tarif de 600 € TTC à 400 € TTC par case pour 30 ans.

Adoptés à la majorité.

Dépositaire :

TARIFS	1er mois	2ème mois	3ème mois	4ème mois	5ème mois	6ème mois
Par case utilisée	22 € TTC	33 € TTC	44 € TTC	55 € TTC	66 € TTC	77 € TTC

L'utilisation est limitée à six mois consécutifs.

Tout mois commencé est dû en entier.

Adoptés à l'unanimité.

4) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES TAXIS :

Monsieur le Maire propose de positionner un des emplacements de taxi devant cœur de village dans le sens de circulation et de baisser le montant de la redevance à 250€ au lieu de 500 € TTC par taxi et par an. Le marquage au sol sera repris.

Adopté à l'unanimité.

5) TARIF HORAIRE DES OUVRIER COMMUNAUX POUR LES TRAVAUX EN REGIE :
25 € TTC

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

Le caractère exécutoire de cet acte le :

20 AOUT 2020

Après dépôt en préfecture le :

Après publication ou notification le :

20 AOUT 2020



Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Présents : BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CASSAN Jean, CASTROVIEJO Gilles, DE TAPIA Karine, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, MENDEZ Franck, RIU Katia, RODRIGO Jean-François, SURCIN Valérie.

Procuration : de CABALLERO Alain à DE TAPIA Karine, de GRAZILLIER Marie-José à HOYER Paul, de HUBERT Jacques à SURCIN Valérie.

Absents excusés : CABALLERO Alain, GRAZILLIER Marie-José, HUBERT Jacques.

Monsieur HUBERT Jacques quitte le Conseil à 18h21, avant le vote du budget et donne procuration à SURCIN Valérie.

Secrétaire de séance : BORDEAU Enguerrand.

***Date de la convocation** : le 6 juillet 2020.*

OBJET :
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020
DU BUDGET GENERAL

Le conseil municipal, de Madame Martine DOUMENC, Adjointe déléguée aux finances, Adjoint délégué aux finances,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- L'instruction comptable et budgétaire M. 14,
- La loi N°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Le décret du 20 février 1997, relatif à la procédure des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP),
- La circulaire NOR/INT/B/89/00071C du 22 février 1989, relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales,
- La circulaire interministérielle NOR/INT/B/92/00260/C du 15 septembre 1992, relative aux contrats de couverture du risque de taux d'intérêt offerts aux collectivités locales et aux établissements publics locaux,
- Qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'année. 2020,
- Qu'il y a lieu d'adopter les autorisations de programme et les crédits de paiements pour 2020,
- Qu'il est nécessaire d'arrêter le tableau des effectifs au 1er janvier 2020,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

ARRETE le budget primitif de la commune de Ferrières-sur-Ariège pour l'exercice 2020 comme suit

REÇU LE :

24 JUL. 2020

PREFECTURE FOIX

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	168 550,00	183 732,00	183 732,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	39 000,00	38 000,00	38 000,00
60622	Carburants	6 000,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	2 000,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	8 000,00	8 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7 000,00	7 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 300,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	17 000,00	19 000,00	19 000,00
6161	Multirisques	8 000,00	9 500,00	9 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	500,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6237	Publications	300,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	150,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	9 000,00	9 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	32,00	32,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	348 000,00	351 700,00	351 700,00
6218	Autre personnel extérieur	24 000,00	20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	183 000,00	210 000,00	210 000,00
6413	Personnel non titulaire	11 000,00	13 000,00	13 000,00
64162	Emplois d'avenir	20 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	35 000,00	34 795,00	34 795,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 000,00	50 000,00	50 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 000,00	10 500,00	10 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	1 805,00	1 805,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 000,00	2 100,00	2 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6488	Autres charges	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	2 000,00	2 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	234 500,00	260 050,00	260 050,00
6531	Indemnités	34 000,00	35 000,00	35 000,00
6532	Frais de mission	500,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6535	Formation	400,00	2 400,00	2 400,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	20 050,00	20 050,00
65541	Contrib fond. compens. ch. territoriales	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6574	Subv. fonct. Associat', personnes privée	17 000,00	17 000,00	17 000,00
65888	Autres	600,00	600,00	600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		753 050,00	797 482,00	797 482,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	15 000,00	18 070,00	18 070,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00	17 200,00	17 200,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	870,00	870,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 700,00	5 600,00	5 600,00
6713	Secours et dots	1 000,00	3 150,00	3 150,00
6714	Bourses et prix	700,00	450,00	450,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		772 750,00	821 152,00	821 152,00
023	Virement à la section d'investissement	54 653,00	275 403,00	275 403,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	40 000,00	24 918,00	24 918,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	40 000,00	24 918,00	24 918,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		94 653,00	300 321,00	300 321,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		94 653,00	300 321,00	300 321,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		867 403,00	1 121 473,00	1 121 473,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 121 473,00
--	---------------------

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2019 : 131 958 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018 : 98 567,43 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT TOTAL : 230 525,43 €

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2019 : -101 385,21 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2018 : 460 884,64 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT : 359 499,43 €

SOLDE DES RESTES A REALISER 2019 : 124 264 €

1068 BESOIN DE FINANCEMENT : 0 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT A REPORTER AU 001 : 359 499,43 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER AU 002 : 186 562,66 €

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 000,00	8 150,00	8 150,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	150,00	150,00
70323	Relev. occupat' domaine public communal	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	626 808,00	626 321,00	626 321,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	426 658,00	423 090,00	423 090,00
73211	Atribution de compensation	180 000,00	184 000,00	184 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	17 000,00	17 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	2 150,00	2 231,00	2 231,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	8 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	68 391,00	43 140,00	43 140,00
7411	Dotation forfaitaire	16 585,00	9 146,00	9 146,00
74121	Dotation de solidarité rurale	13 127,00	12 970,00	12 970,00
74126	Dot. compensat' groupements de communes	0,00	5 423,00	5 423,00
74712	Emplois d'avenir	13 179,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	101,00	101,00
74751	Participat' GFP de rattachement	20 000,00	15 000,00	15 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat' taxes foncière	500,00	500,00	500,00
74835	Etat - Compens. exonérat' taxe habitat'	5 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 600,00	174 000,00	174 000,00
752	Revenus des immeubles	50 600,00	54 000,00	54 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		772 799,00	871 611,00	871 611,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 700,00	3 700,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 700,00	1 700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	19 600,00	19 600,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnl courant	0,00	19 600,00	19 600,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		772 799,00	894 911,00	894 911,00
042	Opérat' ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat' ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		812 799,00	934 911,00	934 911,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	186 562,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 121 473,00
--	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	14 000,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat'	14 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	55 000,00	30 000,00	30 000,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	52 000,00	66 962,00	66 962,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	35 000,00	50 000,00	50 000,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	45 000,00	5 000,00	5 000,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	1 000,00	0,00	0,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	2 000,00	8 409,00	8 409,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	8 000,00	15 000,00	15 000,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	10 000,00	1 000,00	1 000,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	1 000,00	5 000,00	5 000,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	815 788,00	442 000,00	442 000,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	61 380,00	27 766,00	27 766,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	25 000,00	0,00	0,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	30 000,00	0,00	0,00
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	0,00	49 100,00	49 100,00
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	0,00	40 000,00	40 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 157 168,00	741 237,00	741 237,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	126 956,00	97 219,00	97 219,00
1641	Emprunts en euros	121 836,00	93 219,00	93 219,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 000,00	1 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	3 120,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat' (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat' et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	131 956,00	102 219,00	102 219,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 289 124,00	843 456,00	843 456,00
040	Opérat' ordre transfert entre sections (7)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (8)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2313	Constructions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2315	Installat', matériel et outillage techni	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	7 120,00	4 951,00	4 951,00
202	Frais réalisat' documents urbanisme	0,00	3 360,00	3 360,00
2151	Réseaux de voirie	6 900,00	0,00	0,00
2313	Constructions	220,00	1 591,00	1 591,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	47 120,00	44 951,00	44 951,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 336 244,00	888 407,00	888 407,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	124 264,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 012 671,00
---	---------------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	250 435,00	267 130,00	267 130,00
1322	Subv. non transf. Régions	18 900,00	3 140,00	3 140,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 380,00	92 000,00	92 000,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	181 155,00	171 990,00	171 990,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		250 435,00	267 130,00	267 130,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	520 052,36	73 270,00	73 270,00
10222	FCTVA	50 000,00	70 000,00	70 000,00
10226	Taxe d'aménagement	3 778,00	3 270,00	3 270,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	466 274,36	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	7 500,00	7 500,00
Total des recettes financières		523 152,36	80 770,00	80 770,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		773 587,36	347 900,00	347 900,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	54 653,00	275 403,00	275 403,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	40 000,00	24 918,00	24 918,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	40 000,00	23 127,00	23 127,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	1 791,00	1 791,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		94 653,00	300 321,00	300 321,00
041	Opérations patrimoniales (9)	7 120,00	4 951,00	4 951,00
2031	Frais d'études	6 900,00	3 360,00	3 360,00
2033	Frais d'insertion	220,00	1 591,00	1 591,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		101 773,00	305 272,00	305 272,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		875 360,36	653 172,00	653 172,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	359 499,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 012 671,00
---	---------------------

ADOPTÉ les autorisations de programme et les crédits de paiement proposés dans la présente délibération pour l'année 2020,

CONSIDERE qu'en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal fixe les limites dans lesquelles le maire exerce les délégations

que le conseil lui a confiées en matière de droit à caractère non fiscal et d'emprunts, et précise que :

- Le maire procède à la révision périodique des tarifs existants, ainsi qu'à la détermination des tarifs à caractère temporaire ou ponctuel, à la fixation de droits complémentaires aux tarifs existants. Le conseil municipal demeure seul compétent pour créer de nouvelles grilles tarifaires permanentes.

Cette délégation s'exerce dans cette limite jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice suivant.

- Dans la limite de ces montants, le maire reçoit délégation aux fins de contracter tout emprunt à court ou long terme, à un taux effectif global compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière.

- Le maire est autorisé à effectuer, dans le cadre de la gestion de la dette, les opérations de restructuration par la signature d'avenants à des contrats existants (avec ou sans mouvement de fonds) ou par le remboursement anticipé d'emprunts et leur refinancement.

PRECISE que le niveau d'endettement de la commune sera de **848,06 €** (huit cent quarante-huit euros et six centimes) par habitant en 2020.

ARRETE le tableau des effectifs du personnel communal figurant en annexe du budget primitif pour 2020 et autorise le maire à procéder aux recrutements nécessaires pour pourvoir aux emplois municipaux et à pourvoir par recrutement contractuel.

AUTORISE, pour l'exécution du présent budget et jusqu'à l'adoption du budget primitif de l'exercice suivant, Monsieur le maire à signer toute convention ayant pour objet des recettes, qui ne crée par elle-même aucune charge nouvelle pour la commune.

PREVOIT, comme l'oblige l'instruction comptable et budgétaire M.14, la constitution d'une provision budgétaire relative à un contentieux pour un montant total de 5 000 € (cinq mille Euros).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte le: **23 JUL. 2020**

Après dépôt en préfecture le:
Après publication ou notification le : **23 JUL. 2020**

Le Maire,
Paul HOYER



REÇU LE :

24 JUL. 2020

PREFECTURE FOIX